



MASTER - MENTION DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Droit des collectivités territoriales



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits

Durée
2 ans



Structure de
formation
Faculté de Droit
et de Science
politique

Parcours proposés

- › Master Droit des collectivités territoriales

Présentation

* **Responsables pédagogiques : Guillaume Merland et Nelly Sudres**

Le droit des collectivités territoriales irrigue aujourd'hui de nombreuses professions.

L'ambition du Master Droit des Collectivités Territoriales est d'offrir aux étudiants une formation de haut niveau leur permettant de travailler dans des milieux professionnels qui nécessitent des connaissances approfondies dans l'organisation, le fonctionnement et les compétences des collectivités territoriales.

Objectifs

Le Master a pour objectif de former des cadres, chargés d'études ou chargés de mission, qui travailleront au sein d'organismes publics ou privés. Il peut s'agir des services déconcentrés de l'Etat (préfecture, directions régionales ou départementales), des collectivités territoriales

(communes, départements, régions, collectivités à statut particulier, collectivités d'outre-mer) ou leurs groupements (établissements publics de coopération intercommunale).

Le Master Droit des Collectivités Territoriales ne se borne pas à former des cadres de la fonction publique. Il permet également d'offrir des débouchés dans des organismes privés évoluant en relation avec les administrations locales (bureaux d'études, cabinets de conseil, sociétés d'économie mixte, société publique locale...). Il constitue également une formation adéquate pour les étudiants qui ambitionnent de devenir avocat spécialisé en droit public et en droit de l'environnement. Parce que l'objectif de professionnalisation est au coeur du Master Droit des Collectivités, tout est mis en oeuvre pour que les étudiants diplômés de cette formation soient opérationnels pour le monde professionnel et puissent intégrer rapidement ce dernier. Le choix des cours, celui des intervenants (nombreux professionnels : cadres territoriaux, magistrats, avocats, ...), l'organisation des cours, les partenariats (notamment avec des collectivités territoriales, des cabinets d'avocats, l'IPAG de Montpellier, l'EFACS, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault) sont les garanties pour que la formation soit un tremplin professionnel pour les étudiants. Ces derniers ont ainsi l'opportunité de trouver un emploi dans les mois qui suivent leur obtention du Master.

Et après



Poursuites d'études

À l'issue du Master Droit des Collectivités Territoriales, les diplômés peuvent poursuivre leurs études à l'IPAG afin de se préparer aux concours administratifs, à l'IEJ pour ceux qui veulent devenir avocat. Il est également possible de poursuivre une thèse de doctorat.

Insertion professionnelle

- > Fonctionnaires territoriaux (administrateurs et attachés)
- > Agents contractuels dans une institution administrative locale (chargés de mission, emplois de cabinet, experts)
- > Emplois de cadre dans des organismes financiers et bancaires
- > Emplois de cadre dans des entreprises privées en relation avec les collectivités territoriales
(SEM, SEML, SPL, SPLA, SEMOP)
- > Avocat spécialisé en droit public et en droit de l'environnement
- > Consultants auprès des collectivités territoriales et des entreprises

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Guillaume Merland

✉ guillaume.merland@umontpellier.fr

Responsable pédagogique

Nelly Sudres

✉ nelly.sudres@umontpellier.fr

Scolarité Masters Droit Science politique

✉ dsp-scola-masters@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science politique

En savoir plus

site du master

🔗 <https://cercop.edu.umontpellier.fr/>



Programme

Master Droit des collectivités
territoriales

Master 1 Droit des collectivités
territoriales

Master 2 Droit des collectivités
territoriales